

ORGANISER DES ATELIERS D'AUTOREPARATION

Souvent, les particuliers ont tendance à se débarrasser de biens qui ne fonctionnent plus ou sont abîmés (ex : aspirateur, grille-pain ou tondeuse en panne, vêtement déchiré) car ils ignorent où et comment ils peuvent les faire réparer.

Pour rendre la réparation plus accessible aux particuliers, des initiatives locales commencent à voir le jour dans une optique de permettre à tout un chacun d'effectuer des réparations dans un cadre ouvert, convivial et sécurisé.

Ces activités d'autoréparation sont généralement gratuites et les participants apportent les biens qu'ils souhaitent réparer avec l'aide d'experts bénévoles ou guides réparateurs. Lesquels disposent des compétences nécessaires pour donner la connaissance et la confiance nécessaires pour passer à l'action.

Cette fiche décrit comment favoriser et accompagner ce type d'initiative. Elle peut être mise en place par une collectivité, une association ou encore une entreprise.

<p>Fiches pratiques associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de synthèse d'initiatives existantes réalisée sur la base des exemples suivants : - COBOIS : association qui met du matériel de menuiserie à la disposition de particuliers - Repair Café 95 : une initiative de l'association Générations Solidaires de Vauréal et l'ADESS 95 - Réseau des Ateliers participatifs et solidaires : l'Heureux Cyclage 	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmettre des savoir-faire en matière de réparation en toute sécurité ▪ Améliorer le savoir-faire des participants par l'apprentissage de gestes concrets ▪ Favoriser l'entraide et la convivialité à travers des activités axées sur le « réparer ensemble » ▪ Encourager des acteurs locaux à se mobiliser en faveur de la réparation ▪ Sensibiliser le particulier à la préservation des ressources et à la prévention des déchets via des activités d'autoréparation.
<p>L'essentiel :</p> <p>Organisation d'ateliers d'autoréparation destinés à transmettre un savoir-faire aux particuliers qui permet de donner des connaissances et la confiance nécessaires à la mise en pratique de la réparation.</p>	<p>Etapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'une équipe projet 2. Phase préparatoire 3. Formalisation du projet d'autoréparation 4. Organisation des aspects techniques et logistiques 5. Développement et planification de l'activité 6. Evaluation du projet
<p>Bon à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Repair Café consiste en des rencontres ouvertes à tous, dont l'entrée est libre et basé sur le principe du « réparer ensemble » avec l'aide de gens de métiers. - L'Heureux Cyclage a un site collaboratif qui 	<p>1. Constitution d'une équipe projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer une équipe de bénévoles depuis le montage du projet jusqu'à sa phase de mise en œuvre - Définir les objectifs du projet et les résultats attendus - Rechercher des bonnes pratiques et des initiatives qui relèvent de l'autoréparation - Identifier des structures ou des réseaux susceptibles d'apporter leur expertise et leur soutien méthodologique (ex : l'association Stichting Repair Café aide des groupes locaux en Europe à mettre sur pied leur propre Repair Café, l'Heureux Cyclage est le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires)



répond aux questions que se posent les porteurs de projet	
	<p>2. Phase préparatoire</p> <ul style="list-style-type: none">- Réunir des éléments qui témoignent d'une demande des particuliers en termes d'activités d'autoréparation (ex : sollicitations formulées par des citoyens vis-à-vis d'associations locales, de maisons de quartier, de recycleries).- Construire un argumentaire à l'attention des réparateurs professionnels afin de leur montrer que ce type de projet ne constitue nullement une forme de concurrence, mais est complémentaire à leurs activités.- Identifier et rencontrer les acteurs locaux susceptibles d'être partie prenante du projet (ex : élus, collectivités locales, associations telles que Régies de quartier et recycleries, associations environnementales, commerçants-artisans, enseignes de la distribution, etc.).- Analyser les modalités techniques et logistiques :<ul style="list-style-type: none">o Lieux d'implantation, locaux existants ou à créer ;o Sources de financement possibles des activités d'autoréparation (mise à disposition de local, cotisations des participants, financements publics, ...) ;o Dispositifs de subvention existants (ex : ADEME, Agenda 21, Plans de Mobilité) ;o Aspects réglementaires (statut juridique, normes de sécurité, etc.).
<p>Bon à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Jouer la carte de la complémentarité : les participants seront aussi réorientés vers des réparateurs en activité.- Les participants ne sont généralement pas clients des réparateurs professionnels car ils estiment que faire réparer est trop cher.- Ils découvrent des alternatives au tout-jetable par l'autoréparation.	<p>3. Formalisation du projet d'autoréparation</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer, si nécessaire, une structure juridique habilitée à organiser et à encadrer les activités d'autoréparation (ex : structure associative).- Constituer un dossier de présentation du projet en vue de la recherche de financeurs.- Formaliser les collaborations avec les partenaires externes afin de garantir :<ul style="list-style-type: none">o L'accès au gisement de pièces détachées en vue des réparations ;o La présence de réparateurs professionnels lors des ateliers d'autoréparation ;o L'encadrement des activités d'autoréparation.- Elaborer une base de données des réparateurs bénévoles mobilisables pour l'animation des ateliers.
<p>Pour en savoir plus :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'association Stichting Repair Café aide des groupes locaux à mettre sur pied leur propre Repair Café. Voir le site français- Power Point Repair Café Val d'Oise 95	<p>4. Organisation des aspects techniques et logistiques</p> <p>Différents aspects pratiques et logistiques doivent être pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rechercher un local et réunir l'équipement technique nécessaire pour l'organisation des ateliers- Déterminer des conditions d'accès aux activités d'autoréparation (ex : entrée libre avec ou sans contribution volontaire, obligation d'adhérer à l'association pour accéder aux activités)- Rechercher et former le personnel encadrant pour les activités d'autoréparation- Etablir un règlement d'ordre intérieur qui définit les droits et les



présenté lors du Forum Régional de la Prévention des déchets (Région Ile de France, 10 juin 2013).	devoirs des participants
	5. Développement et planification des activités Avant d'inaugurer le premier atelier d'autoréparation, il y aura lieu de : <ul style="list-style-type: none">- Planifier les ateliers, élaborer un agenda d'activités (ex : préciser la fréquence, le type de biens à réparer)- Mobiliser les bénévoles pour encadrer les activités- Communiquer auprès du grand public sur les ateliers mis en place et sur leurs agendas (via par exemple le site Internet des porteurs de projet, des collectivités locales, des réseaux d'ateliers d'autoréparation)- Penser à un dispositif permettant d'évaluer les activités (voir étape 6).
	6. Evaluation du projet Mettre en place un tableau de bord qui permettra de comptabiliser : <ul style="list-style-type: none">- Le nombre d'adhérents ou de visiteurs- Le nombre de guides réparateurs- Le nombre de réparations effectuées par catégorie de produits réparés (ex : textiles, appareils électriques et électroniques, cycles, mobilier)- Le pourcentage de produits réparés sur place / dont la réparation est postposée (commande de pièces détachées) / en fin de vie. Certains ateliers prévoient également un formulaire permettant de mesurer la satisfaction des participants.
Pour aller plus loin : <ul style="list-style-type: none">- Relier l'activité des ateliers à des événements grand public donnant de la visibilité aux gestes de réparer (ex : ateliers d'autoréparation durant la SERD ou lors d'un événement local de type vide-grenier). Cela permet également de valoriser l'engagement des bénévoles et des participants aux ateliers- S'inscrire dans une dynamique de réseau (relations avec d'autres ateliers d'autoréparation) afin de capitaliser et mutualiser les expériences d'autoréparation- Restituer l'action sous forme de fiche action OPTIGEDE	